Gendarmerie royale du Canada

2017-2018

Plan ministériel

L'honorable Ralph Goodale, C.P., député
Ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, 2017
Plan ministériel 2017-2018
ISSN 2371-6290
Catalogue PS61-33F-PDF

Table des matières

Message du ministre 1

Aperçu de nos plans 3

Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités 5

- Raison d'être 5
- Mandat et rôle 5

Contexte opérationnel : les conditions qui influent sur notre travail 7

Principaux risques : facteurs susceptibles d'influer sur notre capacité de réaliser nos plans et d'atteindre nos résultats 9

Résultats prévus : ce que nous voulons réaliser au cours de l'année et ultérieurement 13

- Programmes 13
- Services internes 27

Dépenses et ressources humaines 31

- Tendances relatives aux dépenses du ministère 31
- Dépenses prévues 32
- Ressources humaines planifiées 34
- Budget des dépenses par crédit voté 35
- État des résultats condensé prospectif 36

Renseignements supplémentaires 37

- Renseignements ministériels 37
- Renseignements connexes sur les programmes de niveau inférieur 39
- Tableaux de renseignements supplémentaires 40
- Dépenses fiscales fédérales 40
- Coordonnées de l'organisation 40

Annexe : définitions 41

Notes en fin d'ouvrage 45

Message du ministre

À titre de ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile du Canada, il m'incombe de présenter au Parlement le Plan ministériel de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) pour l'exercice 2017-2018.

Notre Plan ministériel 2017-2018 présente aux parlementaires et aux Canadiens des renseignements sur notre travail et sur les résultats que nous tenterons d'atteindre au cours de la prochaine année. Afin d'améliorer la présentation de rapports à l'intention des Canadiens, nous adoptons un nouveau rapport simplifié, lequel remplace le Rapport sur les plans et les priorités.

Le titre du rapport a été modifié pour en refléter le but : communiquer nos objectifs annuels de rendement et les prévisions des ressources financières et humaines afin d'atteindre ces résultats. Le rapport a aussi été restructuré afin de présenter plus clairement, plus simplement et de façon plus équilibrée les résultats réels que nous tentons d'atteindre, tout en continuant de faire preuve de transparence quant à la façon dont les deniers publics seront utilisés. Nous y décrivons les programmes et les services que nous offrons aux Canadiens, nos priorités pour 2017-2018, et la façon dont notre travail nous permettra d'honorer les engagements indiqués dans notre mandat ministériel et d'atteindre les priorités du gouvernement.

Au cours des mois et des années à venir, je me réjouis à l'idée de travailler avec les femmes et les hommes de la GRC pour faire avancer les objectifs du gouvernement, où les principes d'ouverture, de diversité, d'équité et d'inclusion ont la priorité.

La GRC continuera d'apporter d'importantes contributions à l'engagement qu'a pris le gouvernement d'assurer la sécurité des Canadiens, de manière à protéger nos droits et libertés ainsi qu'à refléter nos valeurs communes.

L'honorable Ralph Goodale, C.P., député
Ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile

Aperçu de nos plans

L'environnement des services de police canadiens est complexe et comporte de multiples facettes. À mesure que le crime évolue, il en va de même pour l'intervention de la GRC, qui comprend de nombreuses stratégies conçues pour des opérations complexes au quotidien. Deux éléments essentiels sont au cœur de la contribution de la GRC à la sécurité et à la sûreté du Canada : obtenir des résultats et gagner le respect de la population. Le modèle Résultats et respect repose sur quatre éléments de base qui orientent le travail de la GRC : service, innovation, mobilisation et responsabilisation.

Service

Grâce aux services offerts au public et aux partenaires et à la collaboration avec ces personnes, la GRC obtiendra des résultats tangibles à l'appui des opérations. En donnant suite à ses cinq priorités opérationnelles, la GRC améliorera la sécurité des Canadiens. À l'appui de l'intégrité économique, nous poursuivrons les travaux afin d'assurer la protection des Canadiens et des infrastructures essentielles du Canada contre les cybermenaces. Pour donner suite à la priorité portant sur les crimes graves et le crime organisé, la GRC appuiera les efforts visant à agir pour éliminer les armes à feu et les armes d'assaut de nos rues. Pour ce qui est de la priorité portant sur la sécurité nationale, la GRC appuiera les travaux menés par Sécurité publique Canada afin d'élaborer des lois antiterroristes qui renforcent la responsabilisation, tout en atteignant un équilibre entre la sécurité collective et la protection des droits et libertés.

En accordant la priorité aux services offerts aux collectivités autochtones, la GRC continuera de mettre au point des stratégies pour réaliser les objectifs à long terme de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, menée par le gouvernement du Canada et offrira des services adaptés à la culture. La GRC continuera également d'accorder la priorité à la prévention de la criminalité chez les jeunes et à la victimisation de ces derniers grâce à des stratégies axées sur la mobilisation, la sensibilisation et l'intervention active.

Innovation

La GRC appuiera les résultats grâce à une innovation représentative d'un service de police professionnel moderne. Cette innovation sera axée sur trois domaines : gestion de l'information, technologies de l'information et services de police spécialisés. Au moyen de la prestation de services de police nationaux et de l'intendance de ces derniers, la GRC continuera de fournir des services spécialisés et opérationnels de première ligne essentiels non seulement à ses secteurs d'activité, mais à toutes les collectivités d'exécution de la loi et de justice pénale canadiennes et aux partenaires internationaux.

Mobilisation

Un effectif mobilisé et en santé est essentiel afin que la GRC puisse contribuer à faire du Canada un pays sécuritaire et sécurisé. La GRC favorisera la mobilisation des employés et appuiera ses membres en accordant la priorité aux efforts de recrutement afin d'attirer les candidats les plus qualifiés. Elle identifiera et encouragera de solides leaders prometteurs en respectant le principe d'inclusion et continuera de travailler sur des initiatives de modernisation en matière de santé, notamment la stratégie quinquennale en matière de santé mentale.

Responsabilisation

Les membres de la GRC témoigneront du respect au public, aux partenaires et aux intervenants, et se respecteront, grâce à la responsabilisation. La GRC favorisera un environnement professionnel où des normes éthiques sont mises en place et mises en application. Elle continuera également d'assurer une plus grande diversité et favorisera l'inclusion en créant un milieu de travail où tous les employés se sentent valorisés et respectés et où ils sont en mesure de réaliser leur plein potentiel, quels que soient leur sexe, leur origine ethnique, leur langue, leurs déficiences, leur orientation sexuelle, leur âge ou leurs autres caractéristiques personnelles.

Pour en savoir plus sur les plans, les priorités et les résultats prévus de la GRC, consulter la section « Résultats prévus » du présent rapport.

Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités

Raison d'être

En tant que service de police national du Canada, la GRC apporte un appui essentiel à la sécurité de la population canadienne, que le gouvernement s'engage à assurer. En combattant le crime aux niveaux municipal, provincial/territorial, fédéral et international, elle aborde la sécurité dans une optique intégrée, représentant les autorités fédérales d'un océan à l'autre dans l'accomplissement d'un rôle uniforme.

Mandat et rôle

Le mandat de la GRC, ainsi que le précise l'article 18 de la Loi sur la Gendarmerie royale du Canada, comporte de nombreuses facettes. Il comprend entre autres les tâches suivantes : freiner les activités criminelles et enquêter sur elles; assurer le maintien de la paix et de l'ordre; faire respecter les lois; contribuer à la sécurité nationale; assurer la sécurité des représentants de l'État, des dignitaires en visite et des missions étrangères; offrir des services de soutien opérationnel essentiels aux autres services de police et organismes d'exécution de la loi au Canada et à l'étranger.

Pour obtenir de plus amples renseignements généraux sur le Ministère, consulter la section « Renseignements supplémentaires » du présent rapport. Pour en savoir plus sur les engagements organisationnels formulés dans la lettre de mandat du Ministère, consulter la lettre de mandat du ministre sur le site Web du premier ministre du Canada.[i]

Contexte opérationnel : les conditions qui influent sur notre travail

Les décisions prises par la GRC le sont dans un contexte où les influences sont grandes. Les services de police offerts quotidiennement continueront de dépendre des priorités changeantes et des ressources qui pourraient être limitées. Comme on peut le voir plus bas, la GRC reconnaît ces influences et s'adaptera aux conditions afin d'optimiser l'exécution efficace de la loi.

Démographie et société

À mesure que la population du Canada croît, le nombre d'agents de police devra également augmenter afin d'assurer des services uniformes. De plus, les services de police peuvent s'attendre à un accroissement de la demande de services liés aux collectivités vulnérables, comme les aînés et les personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale. En raison du vieillissement de la population, l'assiette fiscale sera réduite au moment où le gouvernement devra dépenser davantage pour les soins de santé et les pensions, ce qui pourrait avoir une incidence directe sur les budgets des services de police. Le Canada a l'un des taux d'acceptation d'immigration les plus élevés dans les pays développés. Les services de police devront prendre en considération les besoins des nouveaux arrivants.

Science et technologie

À une époque où les changements technologiques sont rapides, il faut relever les défis liés à la prestation de services de police dans un monde numérisé et globalisé. Les communications numériques sont désormais essentielles à presque toutes les enquêtes de sécurité nationale et enquêtes sur le crime organisé, les criminels utilisant de nouvelles technologies des télécommunications pour envoyer des messages par Internet à l'aide d'appareils technologiques et informatiques mobiles.

Bien que la collecte et la conservation de preuves numériques soient devenues essentielles pour enquêter sur les infractions les plus graves, ces preuves sont diffusées dans des dizaines d'appareils et traversent différentes frontières administratives et internationales. Les organisations criminelles tirent profit des technologies novatrices pour organiser des crimes, planifier des attentats terroristes, commettre des crimes financiers et recruter de nouveaux membres et affiliés.

Les organismes canadiens d'exécution de la loi doivent avoir rapidement accès aux renseignements nécessaires pour enquêter sur un large éventail d'activités criminelles dans cet environnement numérisé de plus en plus complexe. Les progrès rapides de la technologie exigent

des organismes d'exécution de la loi qu'ils suivent l'évolution de cette technologie afin d'exécuter leurs pouvoirs légaux pour obtenir des preuves numériques.

La recherche appliquée et le développement jouent un rôle de premier plan pour suivre le rythme de ces progrès. Toutefois, des coûts élevés sont associés à la mise en œuvre de nouvelles technologies et de capacités au sein des services de police pour lutter contre ces tendances et d'autres tendances criminelles émergentes.

Environnement

Un plus grand nombre de conflits et de protestations pourraient survenir concernant le développement des ressources naturelles, et des catastrophes naturelles pourraient mener à des environnements opérationnels imprévisibles et changeants. Les coûts associés aux services de police pourraient augmenter en raison de l'application de la loi dans le cadre de protestations contre des pipelines et d'autres protestations en vertu de notre obligation d'assurer la sécurité publique.

Contexte interne

Dans la mesure du possible, la GRC continuera de soutenir les efforts visant à centraliser les services gouvernementaux comme les technologies de l'information, mais des défis à court terme pourraient se présenter. Elle devra également s'adapter à un contexte opérationnel différent lorsque le nouveau régime des relations de travail de ses membres sera établi et mis en œuvre.

Principaux risques : facteurs susceptibles d'influer sur notre capacité de réaliser nos plans et d'atteindre nos résultats

Principaux risques

Risques	Stratégie de réponse au risque	Lien aux programmes de la GRC	Lien aux engagements de la lettre de mandat ou aux priorités pangouvernementales et de la GRC
Risque lié à l'harmonisation des ressources Étant donné que la GRC fonctionne dans un environnement caractérisé par des ressources financières limitées, il y a un risque qu'elle puisse ne pas avoir une structure adéquate en place pour maintenir une affectation des ressources efficace et les décisions de réaffectation vers les priorités les plus importantes, de sorte à en permettre l'utilisation la plus efficiente et la plus efficace, à l'appui de la GRC et des résultats qu'elle souhaite obtenir à l'échelle organisationnelle.	Élaborer et communiquer une vision de gestion du rendement stratégique à l'échelle de l'organisation	**Programme :** 4.1 Services internes **Sous-programmes :** 4.1.1 Services de gestion et de surveillance 4.1.4 Services de gestion des ressources humaines 4.1.5 Services de gestion financière	Priorités de la GRC : Service Mobilisation
	Exécuter l'examen de la gouvernance du mandat fédéral pour orienter les conversations sur l'approche organisationnelle de la gouvernance, du financement et de l'harmonisation des ressources.		
	Renforcer la gouvernance et la surveillance à la suite de la mise en place des exigences contractuelles avec les divisions contractantes : plans pluriannuels et rapports financiers des Divisions		
	Établir un budget et des prévisions à l'échelle du sous-sous-programme		
	Nommer des agents financiers supérieurs nationaux		
Risque lié à la gestion des technologies de l'information	Stratégie pluriannuelle d'investissement en immobilisations	**Programmes :** 1.1 Opérations policières 1.2 Services canadiens d'application de la loi	Priorités de la GRC : Service Innovation
	Renouvellement de la GI-TI		

Les progrès révolutionnaires en gestion de l'information et en technologie de l'information (GI-TI) continuent d'orienter le fonctionnement des organisations. Le vieillissement des systèmes de GI-TI ainsi que la surcharge des banques de données présentent des risques importants qui pourraient entraver la satisfaction des besoins administratifs et opérationnels, et entraîner des conséquences fâcheuses sur le plan légal et réglementaire.	Plans stratégiques et organisationnels du programme de GI-TI de la GRC Transformation du programme de GI-TI	4.1 Services internes **Sous-programmes :** 1.2.1 Soutien scientifique et technique et en matière d'enquête 4.1.5 Services de gestion financière 4.1.6 Services de gestion de l'information 4.1.7 Services de technologie de l'information	
Risque lié à l'évolution des menaces Les réalités opérationnelles changeantes, comme l'évolution démographique, la typologie des crimes, l'accès à la nouvelle technologie et les cybermenaces, en plus du vieillissement et de la compartimentation des entrepôts de données, pourraient empêcher l'organisation de prendre des décisions opérationnelles cruciales, fondées sur des renseignements opportuns et exacts, dans des cas où la connaissance de la situation est essentielle.	Stratégies divisionnaires de réduction de la criminalité Mobilisation de la communauté de la Police fédérale, y compris les services de police à contrat (p. ex. au moyen du Programme de prévention du terrorisme et les efforts de mobilisation communautaire) Mise à profit des relations clés avec les partenaires de la sécurité publique Modernisation des opérations internationales	**Programmes :** 1.1 Opérations policières 1.2 Services canadiens d'application de la loi 2.1. Opérations policières internationales **Sous-programmes :** 1.1.1 Services de police à contrat 1.1.2 Police fédérale 2.1.3 Missions de liaison	Priorité de la GRC : Service

Risque lié aux méthodes de gestion Compte tenu de l'importance, de la complexité et de la diversité des rôles qu'assument les employés de l'organisation, les superviseurs et les gestionnaires peuvent ne pas toujours être en mesure de leur fournir des conseils appropriés et opportuns et de leur offrir des possibilités d'apprentissage et le soutien nécessaire pour leur permettre de satisfaire aux attentes organisationnelles.	Élargissement de la portée de tous les programmes de perfectionnement des superviseurs et des gestionnaires afin de mieux appuyer l'organisation Plan stratégique en matière d'éthique professionnelle Loi visant à accroître la responsabilité de la Gendarmerie royale du Canada Voir à ce que les niveaux de recrutement répondent aux schémas des postes vacants	**Programmes :** 1.1 Opérations policières 1.2 Services canadiens d'application de la loi 2.1 Opérations policières internationales 4.1 Services internes **Sous-programme :** 4.1.4 Services de gestion des ressources humaines	Priorités de la GRC : Service Innovation Mobilisation Responsabilisation

La GRC a un vaste mandat, soit fournir des services de police aux niveaux international, fédéral, des Premières nations, provincial/territorial et municipal, dans un environnement dynamique de plus en plus complexe. Le terrorisme et l'extrémisme, le crime organisé, l'évolution démographique, les progrès technologiques rapides et les pressions de plus en plus grandes exercées sur les ressources policières poseront de nouveaux défis qu'il faudra relever à l'avenir. La GRC continuera de déployer des efforts pour appuyer les résultats du gouvernement du Canada, en faisant preuve de leadership, d'innovation et de respect pour les Canadiens et ses membres. Les stratégies d'atténuation du risque seront axées sur une responsabilisation accrue, des pratiques de GI-TI innovatrices, le recrutement, les opérations policières ciblées ainsi que l'utilisation efficace et efficiente des ressources.

Durant la prochaine année, la GRC appuiera l'intégration de la gestion organisationnelle au sein de son programme national de GI-TI géré comme une entreprise. Elle s'attardera en priorité à fournir une approche cohérente de la GI-TI à l'échelle de l'organisation, au moyen d'une infrastructure, de systèmes, d'une expertise et de coûts partagés. La GRC améliorera aussi ses systèmes d'information et favorisera un environnement de collaboration pour renforcer la prestation de services rentables et assurer un programme de GI-TI solide et efficace qui répond aux besoins des agents de première ligne.

Pour atténuer les risques que présente l'évolution des menaces, la GRC continuera de mettre à profit des stratégies axées sur la détection, la prévention et l'intervention proactives. On

accordera une attention importante aux stratégies pour contrer la radicalisation menant à la violence, sensibiliser la population à l'extrémisme violent et atténuer les risques qui y sont liés. Les efforts visent à accroître la mobilisation des collectivités, ainsi qu'à moderniser les opérations internationales et à renforcer les partenariats avec des organismes nationaux et étrangers pour améliorer les activités de prévention et d'exécution de la loi au Canada et à l'étranger. De plus, une nouvelle formation sur la gestion des conflits dans les collectivités a été mise au point; elle est axée sur l'accroissement de la confiance, du respect et de la compréhension entre les services de police et les intervenants pendant des protestations.

Pour adresser le risque lié aux méthodes de gestion, des programmes de leadership pour les gestionnaires intermédiaires ont été révisés et offerts à 450 participants. Pour voir à ce que les niveaux de recrutement répondent aux schémas des postes vacants, la haute direction a mis sur pied un nouveau comité de ressourcement et accélérera la formation des cadets à la Division Dépôt au cours des cinq prochaines années. Le traitement des postulants et le filtrage de sécurité du personnel demeureront des priorités. On prévoit également que les processus de recrutement automatisés amélioreront l'efficacité.

Résultats prévus : ce que nous voulons réaliser au cours de l'année et ultérieurement

Programmes

Opérations policières

Description

Aux termes de la Loi sur la GRC, ce programme fournit aux Canadiens des services de police aux niveaux fédéral, provincial et municipal et dans les collectivités autochtones. Comme le précise la Loi sur la GRC, ces services comprennent toutes les fonctions des agents de la paix en ce qui concerne le maintien de la paix, la prévention du crime et des infractions aux lois fédérales et à celles en vigueur dans la province où ils peuvent être employés, et l'arrestation des criminels, des contrevenants et des autres personnes pouvant être légalement mises sous garde; l'exécution de tous les mandats - ainsi que les obligations et services s'y rattachant - qui peuvent, aux termes de la Loi sur la GRC, des autres lois fédérales ou de celles en vigueur dans une province, être légalement exécutés par des agents de la paix; ainsi que les autres attributions déterminées par le gouverneur en conseil ou le commissaire. Les activités générales d'application de la loi qui viennent s'ajouter aux activités de sensibilisation menées par les employés de la GRC auprès du public, d'entreprises et d'autres ministères ou organismes du Canada, font que ce programme contribue à un Canada sécuritaire et sécurisé. On citera par exemple les séances d'information sur la prévention de la criminalité, la sécurité nationale, la criminalité financière, le crime organisé et les drogues, que la GRC anime afin de réduire la victimisation des Canadiens. En outre, ce programme voit à la protection des personnes désignées et à la sécurité lors d'événements majeurs, ce qui a pour effet d'atténuer les menaces possibles à l'égard de la population canadienne. Enfin, ce programme offre un soutien opérationnel et technique de haut niveau à la collectivité canadienne d'application de la loi. Toutes ces activités contribuent à l'atteinte par la GRC de son but ultime qui est de réduire la criminalité dont sont victimes les Canadiens.

Faits saillants de la planification

Services de police à contrat

Les Services de police contractuels et autochtones (SPCA) sont déterminés à accroître la confiance, à obtenir des résultats et à travailler avec ses partenaires et intervenants. La GRC continuera de moderniser la relation entre le gouvernement fédéral et les administrations visées par des services contractuels, comme il est précisé dans les ententes sur les services de police, en voyant à la participation de tous les partenaires et intervenants. En 2016, une vérification de l'Information à l'appui des ententes sur les services de police provinciaux et territoriaux[ii] a été

menée pour évaluer l'information sur les coûts et la méthode de répartition des coûts, ainsi que pour évaluer si les recettes perçues étaient conformes aux modalités négociées dans le cadre des ententes. Pour donner suite à la vérification, les SPCA concentreront leurs efforts en 2017-2018 sur l'élaboration d'un processus normalisé de production de rapports à l'intention de toutes les administrations et d'autres mécanismes pour accélérer la résolution de questions qui peuvent faire l'objet d'un litige.

En outre, la GRC amorcera le processus de renouvellement du Programme des services de police des Premières nations (PSPPN). Approuvé pour la première fois en 1991, le PSPPN sert de cadre pour la négociation d'ententes sur la prestation de services de police culturellement adaptés entre le gouvernement fédéral, le gouvernement provincial ou territorial et les collectivités autochtones ou inuites. En 2016, l'organisation s'est penchée sur le mandat, les objectifs et les modèles des services de police du PSPPN au moyen d'une stratégie de participation au renouvellement. En 2017-2018, l'organisation continuera d'examiner les améliorations pouvant être apportées à la réponse du gouvernement aux besoins des collectivités autochtones et inuites en matière de services de police.

La GRC soutient entièrement l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. La GRC, en collaboration avec des représentants des provinces et territoires, des groupes autochtones et des partenaires, mettra l'accent sur les programmes d'intervention rapide et de prévention, ainsi que sur l'amélioration des interventions opérationnelles.

Les SPCA soutiendront les opérations partout au pays en s'assurant que les policiers sont bien formés pour mener des enquêtes et pour mener des activités d'application de la loi, de prévention, de police communautaire et de réduction de la criminalité. En 2017-2018, ce programme coordonnera la mise en œuvre d'un cours national obligatoire sur l'intervention en cas de crise et le désamorçage de tous les types de conflits et de situations de crise. Un projet pilote sur l'utilisation d'armes moins que létale sera mis en œuvre dans plusieurs divisions. En outre, diverses politiques et séances de formation sur l'utilisation de la carabine de patrouille seront mises à jour et des cours tactiques obligatoires seront mis en œuvre.

La GRC continuera d'évaluer les avantages et les possibilités pour la sécurité de la population et des agents et elle examinera les options concernant de nouvelles mesures de prévention, les options à létalité réduite et les outils d'intervention. La GRC oriente la recherche et les essais opérationnels afin d'assurer une concordance avec les normes des services de police à l'égard des options de recours à la force et des options à létalité réduite, ce qui permet d'atténuer les menaces à la sécurité des agents et de la population. Par conséquent, en 2017 2018, la GRC

continuera de mener des projets pilotes sur l'utilisation d'options à létalité réduite dans plusieurs divisions à l'échelle du pays.

La GRC a effectué une étude de faisabilité sur les caméras corporelles. Compte tenu des résultats, elle a décidé de ne pas appliquer, à l'échelle de la GRC, l'utilisation de caméras corporelles par les membres des services généraux. Cette décision a été prise en fonction de divers facteurs, notamment les limites de la technologie, la durée limitée des piles et la durabilité limitée des caméras. En raison de la nature des services de police exécutés par la GRC, il est difficile de trouver un modèle de caméra corporelle qui répond à tous ses besoins. La GRC continuera d'acheter et de mettre à l'essai de nouveaux modèles dans le contexte opérationnel. De plus, elle appuiera le déploiement rapide à la demande des opérations des divisions dans l'objectif de trouver un jour une caméra qui est adaptée à ses besoins.

L'organisation continuera de travailler sur une stratégie nationale sur la conduite avec facultés affaiblies qui vise à accroître la sensibilisation, à améliorer la communication et la collaboration entre les intervenants, à améliorer les mesures législatives et d'application et à améliorer l'information sur la sécurité routière, tout en misant sur la technologie et l'innovation. L'accent sera mis sur les dangers de la conduite avec facultés affaiblies par la drogue, qu'il s'agisse de médicaments sur ordonnance ou de drogues illicites. Au moyen du site Web du Centre de prévention du crime chez les jeunes de la GRC[iii], de nouveaux documents ciblant les jeunes et les personnes travaillant avec des jeunes seront fournis pour aider les Canadiens à comprendre les répercussions juridiques de la consommation de drogues illicites et de la conduite avec facultés affaiblies par la drogue.

Étant donné que l'utilisation illicite de fentanyl et d'autres opioïdes synthétiques créant une forte dépendance continue de croître au Canada, la GRC verra à promouvoir la sécurité et la sensibilisation de ses agents et du public en ce qui concerne la manipulation de ces substances. Les Services de police à contrat ont dirigé l'élaboration d'une politique et de directives sur l'utilisation de naloxone, un antagoniste des opioïdes qui inverse les effets du fentanyl et d'autres opioïdes, et supervise un plan de maintenance et de distribution.

Police fédérale

La Police fédérale a mis en œuvre un nouveau cadre d'établissement des priorités afin d'aligner les ressources et les efforts aux problèmes de criminalité les plus importants au Canada dans tous les domaines d'enquête (dont la sécurité nationale, les crimes graves et le crime organisé, les crimes financiers et la cybercriminalité).

Pour ce qui est de la priorité portant sur la sécurité nationale, la GRC poursuivra ses efforts de lutte contre le terrorisme, en tenant compte de l'environnement de menace actuel. La GRC

utilisera des techniques et des outils améliorés d'évaluation des risques comme les « Indicateurs d'adhésion au terrorisme », qui ont été mis à l'essai sur le terrain, et appuiera les mesures de sensibilisation, de mobilisation et d'intervention visant à lutter contre la radicalisation qui conduit à la violence. L'organisation appuiera Sécurité publique Canada dans la création du Bureau de sensibilisation communautaire et du poste de coordonnateur de la lutte contre la radicalisation qui a été proposée.

La GRC appuiera aussi activement la mise sur pied par le Parlement d'un nouveau comité des sur la sécurité nationale et le renseignement. Ce comité sera chargé de mener un examen stratégique pangouvernemental des lois, règlements, dépenses stratégiques et cadres administratifs sur lesquels reposent les activités axées sur la sécurité nationale de tout ministère ou organisme fédéral.

En vertu de la priorité que représentent les crimes graves et le crime organisé, la GRC lancera diverses initiatives visant à contrer la nature et l'ampleur de la fabrication et du trafic illicites d'opioïdes, tels que le fentanyl. En outre, la GRC continuera de formuler des conseils et des considérations d'un point de vue des services de police afin de soutenir l'engagement du gouvernement du Canada à légaliser et réglementer le cannabis.

En ce qui concerne la priorité que représente l'intégrité économique, la GRC s'efforcera de combler les lacunes qui ont été établies par le Groupe d'action financière en ce qui concerne les activités de blanchiment de capitaux liées au crime organisé[iv]. En outre, la GRC continuera de travailler avec d'importants partenaires du gouvernement du Canada pour trouver des moyens de relever les défis systémiques et pour améliorer la capacité de la GRC de déceler les activités de blanchiment d'argent et de faire enquête à cet égard.

De plus, la GRC rehaussera sa collaboration en matière d'application de la loi avec des partenaires internationaux. Notons par exemple que la GRC a signé, avec la Chine, un protocole d'entente sur la collaboration dans la lutte contre la criminalité qui servira de cadre de discussion sur un éventail de questions relatives à l'application de la loi, y compris les crimes financiers, les drogues illicites et la cybercriminalité.

En 2017-2018, les responsables du programme Services de police de protection continueront à travailler en vue de l'harmonisation des opérations pour s'assurer de contribuer à la sécurité et à la sûreté des institutions gouvernementales de la manière la plus efficiente possible. Les initiatives lancées dans ce but entraîneront une amélioration de la coordination et de l'allocation des ressources pour les équipes de protection et les événements importants, une utilisation plus efficace du renseignement et une gouvernance et une prise de décisions plus uniformes. Les Services de police de protection travailleront aussi avec les intervenants à élaborer et à mettre en

œuvre des outils technologiques pour déterminer les menaces criminelles croissantes et de nature changeante et y répondre. Des améliorations seront apportées aux processus administratifs et opérationnels actuels qui régissent la sécurité des intérêts canadiens, comme l'évolution et l'expansion de la formation nationale à la protection individuelle rapprochée et du programme des agents de liaison en matière de sécurité. Ces efforts seront mis en œuvre pour moderniser la prestation de services et accroître la capacité au cours des périodes d'accroissement de la demande.

Enfin, conformément à la Stratégie de la GRC en matière de cybercriminalité, l'organisation appuiera les opérations d'une équipe des enquêtes au sein de la Division nationale et continuera d'accroître les capacités de l'équipe de la cybercriminalité au Centre national de coordination du renseignement. La GRC continuera de jouer un rôle actif dans le cadre de l'Examen de la cybersécurité du gouvernement[v], y compris en procédant à un examen des défis en matière de capacité des organismes d'application de la loi.

Services techniques et soutien opérationnel

La collecte licite d'éléments de preuve numériques représente un défi important et grandissant pour la GRC. Les criminels et d'autres auteurs de menace utilisent de nouvelles technologies, comme le chiffrement avancé, pour empêcher les organismes d'application de la loi de déceler les activités criminelles et d'intenter des poursuites. Pour atténuer ce défi, le programme continuera de s'assurer que la GRC et d'autres organismes d'application de la loi disposent d'outils et de solutions techniques à la fine pointe qui aideront à faire enquête sur des activités criminelles et terroristes. Ces efforts seront axés sur l'amélioration de l'expertise judiciaire en informatique et d'autres capacités spécialisées pour surmonter les obstacles technologiques à la collecte d'éléments de preuve. La GRC continuera de travailler avec ses partenaires de la sécurité et du renseignement, la communauté de la justice pénale, des partenaires internationaux et le secteur privé pour mieux relever les défis technologiques en mettant l'accent sur la collaboration, la recherche appliquée et le développement, l'échange d'information et le développement de solutions.

Résultats prévus

Résultat attendu	Indicateurs de rendement	Objectif	Date d'atteinte de l'objectif	Résultats réels pour 2013-2014	Résultats réels pour 2014-2015	Résultats réels pour 2015-2016
Réduction du taux de criminalité et de la gravité des actes criminels	Pourcentage de Canadiens qui sont fortement d'accord ou d'accord avec l'énoncé « Je suis satisfait de la contribution de la GRC à un Canada sécuritaire et sécurisé »	80 %	31 mars 2018	S.O.[vi]	S.O.[vii]	S.O.[viii]
	Réduction de l'indice de gravité de la criminalité au Canada sur les territoires de compétence de la GRC	96	31 mars 2018	91,48	91,74	100,22
	Réduction du taux de criminalité par habitant au Canada sur les territoires de compétence de la GRC	8 854	31 mars 2018	8 392,49	8 318,84	7 247,24

Ressources financières budgétaires (dollars)

Budget principal des dépenses de 2017-2018	Dépenses prévues pour 2017-2018	Dépenses prévues pour 2018-2019	Dépenses prévues pour 2019-2020
1 628 412 337	2 100 223 111	2 094 452 381	2 101 520 855

Ressources humaines (équivalents temps plein [ETP])

Nombre d'ETP prévu pour 2017-2018	Nombre d'ETP prévu pour 2018-2019	Nombre d'ETP prévu pour 2019-2020
22 470	22 563	22 534

Services canadiens d'application de la loi

Description

Ce programme fournit le soutien nécessaire sur le plan scientifique, technique, didactique et des enquêtes afin que la communauté policière canadienne puisse offrir à ses partenaires et aux collectivités qu'elle sert des services de police et d'application de la loi proactifs axés sur les renseignements. De plus, ce programme offre des occasions de formation aux membres de la communauté policière canadienne afin de leur permettre de perfectionner leurs compétences et ainsi d'assurer plus efficacement la sécurité du Canada.

Faits saillants de la planification

Ce programme continuera de fournir les systèmes et les services de soutien opérationnel permettant à la GRC et aux autres ministères et organismes d'enquêter sur les activités criminelles et de lutter contre celles-ci. Les Services des sciences judiciaires et de l'identité apporteront des modifications aux procédures de manière à assurer la prestation de services rapides, pertinents et de grande qualité aux partenaires d'application de la loi et de justice pénale. La mise en œuvre du projet de modernisation des renseignements de justice pénale (MRJP), qui vise à introduire la communication de jugements électroniques par les forces de l'ordre participantes, se poursuivra. Une fois mis en œuvre, ce projet permettra aux forces de l'ordre de saisir directement les jugements de la cour (jugements dans les casiers judiciaires) dans le système national des casiers judiciaires. Le nouveau système automatisé améliorera la vitesse de publication des mises à jour des casiers judiciaires dans le Centre d'information de la police canadienne, lesquelles seront publiées presque en temps réel (quelques minutes) plutôt qu'après plusieurs semaines ou mois, et permettra d'éviter de futurs arriérés dans les vérifications des casiers judiciaires au niveau national.

Les Services des sciences judiciaires et de l'identité et le Programme de GI/TI appuieront l'engagement du gouvernement à améliorer les programmes d'immigration du Canada grâce à une utilisation accrue des technologies de biométrie (comme les empreintes digitales) pour améliorer le filtrage des demandeurs.

Les services canadiens d'application de la loi continueront aussi de mettre en œuvre la Stratégie de lutte contre la cybercriminalité de la GRC en améliorant les capacités en matière de collecte d'éléments de preuve dans le cadre des enquêtes sur la cybercriminalité. Ce programme se penchera sur les modèles de coordination des grands dossiers de cybercriminalité dans de multiples administrations et simplifiera le mode de déclaration des cybercrimes par les entreprises et le public afin d'accroître la sensibilisation aux activités de cybercriminalité au pays. Il mettra principalement l'accent sur les capacités de la GRC de prendre des mesures et de poursuivre les cybercriminels.

Le programme s'efforcera aussi de fournir un soutien opérationnel pour les enquêtes et pour la mise à jour des outils technologiques, y compris la base de données sur les enfants/personnes disparues et restes non identifiés, le Système d'analyse des liens de la violence associée aux crimes (SALVAC) et le Registre national des délinquants sexuels (RNDS). L'utilisation du site Disparus-Canada[ix] continuera d'être mise en valeur et l'établissement de centres régionaux pour les personnes disparues et les restes non identifiés sera appuyé. En outre, la Banque nationale de données génétiques et le Centre national pour les personnes disparues et restes non identifiés poursuivront la mise en œuvre du nouveau Programme national de données génétiques pour les personnes disparues, en préparation pour les responsabilités établies en vertu des modifications de la Loi sur l'identification par les empreintes génétiques[x].

La base de données du RNDS continuera à être utilisée pour soutenir les enquêtes sur les crimes sexuels et de surveiller la conformité des délinquants. Entre autres responsabilités du programme du RNDS, notons une capacité accrue d'aider les organismes d'application de la loi nationaux et étrangers à prévenir les crimes sexuels et à faire enquête sur ceux-ci grâce à la mise en œuvre de la Loi sur le renforcement des peines pour les prédateurs d'enfants. Outre le RNDS, la GRC mettra aussi en valeur l'utilisation du SALVAC, au pays et à l'étranger, pour aider les organismes d'application de la loi à reconnaître les délinquants et infractions en série, notamment en ce qui concerne les homicides et les crimes sexuels.

En tant qu'organisme d'application de la loi de la Stratégie nationale pour la protection des enfants contre l'exploitation sexuelle sur Internet, le Centre national de coordination contre l'exploitation des enfants de la GRC poursuivra ses efforts visant à réduire la vulnérabilité et l'exploitation des enfants. Entre autres efforts, notons l'identification des enfants victimes, la tenue d'enquêtes, un soutien aux partenaires de la communauté policière et une collaboration avec les principaux intervenants afin d'examiner le problème grandissant de l'exploitation sexuelle des enfants en ligne et de trouver des solutions potentielles.

Le Programme canadien des armes à feu (PCAF) continuera de soutenir la priorité que représente l'élimination des armes à feu et des armes de combat de nos rues, laquelle priorité est établie dans la lettre de mandat du ministre. Ce programme continuera aussi de travailler avec des partenaires pour élaborer et améliorer les stratégies liées à l'initiative Investissements dans la lutte contre l'utilisation d'armes à feu à des fins criminelles, qui porte sur le mouvement illicite, la contrebande et le trafic d'armes à feu. En outre, le PCAF continuera de coordonner l'administration de la Loi sur les armes à feu et de ses règlements, y compris l'octroi de permis à des personnes et des entreprises, l'enregistrement des armes à feu prohibées et à autorisation restreinte, l'octroi d'approbations pour les clubs et champs de tir et l'élaboration de normes nationales de formation en matière de sécurité.

En tant que responsable des renseignements criminels nationaux pour la communauté policière canadienne, le Service canadien de renseignements criminels (SCRC) continuera d'exercer un leadership et de soutenir plus de 350 partenaires nationaux d'application de la loi en gérant et en mettant à jour la seule base de données nationale sur les crimes graves et le crime organisé et en y donnant accès. Ce programme s'attardera à la mise en commun des renseignements et des pratiques exemplaires par l'entremise de son vaste réseau d'organismes gouvernementaux et de forces de l'ordre et fournira des rapports d'évaluation du renseignement et des menaces et des conseils connexes aux principaux organismes de gouvernance et d'établissement des priorités, y compris le Comité exécutif national, les comités exécutifs provinciaux, la Réponse intégrée canadienne au crime organisé et le Conseil national des opérations intégrées.

Outre ces activités, les Services canadiens d'application de la loi fourniront des services d'éducation avancés et spécialisés à l'appui des opérations. L'Institut d'apprentissage en criminalité technologique (IACT) du Collège canadien de police continuera d'élargir les occasions de formation en enquêtes sur la cybercriminalité pour les forces de l'ordre canadiennes en offrant notamment le Cours d'enquêteur sur la cybercriminalité et le cours Examinateur en informatique judiciaire. L'IACT examinera les lacunes et les besoins en matière de formation en cybercriminalité en tenant compte de l'Examen de la cybersécurité. Le Collège s'efforcera aussi de mettre en valeur le professionnalisme dans les services de police en mettant sur pied un conseil consultatif et en élaborant des ententes d'articulation avec des universités canadiennes et étrangères. Le Collège se penchera sur l'élaboration d'une stratégie de gestion des talents visant à attirer et conserver une faculté, et la communauté des anciens sera mobilisée afin de soutenir la relation entre le Collège et les forces de l'ordre canadiennes.

Résultats prévus

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Objectif	Date d'atteinte de l'objectif	Résultat réel pour 2013-2014	Résultat réel pour 2014-2015	Résultat réel pour 2015-2016
Les services fournis en matière de technique, de sciences judiciaires, d'enquête et de formation sont utiles aux forces de l'ordre canadiennes	Pourcentage des répondants qui sont fortement d'accord ou d'accord avec l'énoncé « De manière générale, la GRC fournit un service de grande qualité »	80 %	31 mars 2018	S.O.[xi]	S.O.[xii]	S.O.[xiii]

Ressources financières budgétaires (dollars)

Budget principal des dépenses pour 2017-2018	Dépenses prévues pour 2017-2018	Dépenses prévues pour 2018-2019	Dépenses prévues pour 2019-2020
193 627 855	193 627 855	189 670 141	167 821 556

Ressources humaines (ETP)

Nombre d'ETP prévu pour 2017-2018	Nombre d'ETP prévu pour 2018-2019	Nombre d'ETP prévu pour 2019-2020
1 409	1 413	1 413

Opérations policières internationales

Description

En vertu de la Loi sur la GRC, ce programme fait avancer le programme pour la sécurité et la paix mondiale du Canada en collaborant avec la communauté policière internationale, et en la soutenant, contribuant ainsi à faire du Canada et du reste du monde un endroit plus sûr. Compte tenu de la portée transnationale de la criminalité, ce programme établit des liens avec des partenaires de l'application de la loi à l'échelle mondiale et contribue au réseau mondial d'échange de renseignements d'INTERPOL. De plus, la GRC participe activement à plusieurs missions de maintien de la paix à l'étranger, où elle aide les pays à risque à renforcer leur capacité d'application de la loi.

Faits saillants de la planification

Faisant fond sur son modèle « Pôle international », la GRC évaluera ses partenariats nationaux et internationaux afin de déterminer les lacunes et les occasions en matière de collaboration des forces de l'ordre. Des activités de sensibilisation seront menées auprès des organismes canadiens d'application de la loi afin de leur fournir de l'information sur les programmes et services de la GRC qu'ils pourraient utiliser pour soutenir leurs opérations. De plus, la GRC évaluera son empreinte mondiale pour s'assurer qu'elle est bien placée pour répondre aux futures exigences en matière de services de police. La GRC continuera de collaborer avec EUROPOL et d'assumer un rôle de leadership au sein d'INTERPOL, tout particulièrement dans la région des Amériques.

La GRC gère le Programme d'opérations policières internationales et de maintien de la paix en vertu de l'Arrangement sur la police au Canada, un partenariat entre la GRC, Sécurité publique Canada et Affaires mondiales Canada. Par l'entremise de ce programme, la GRC soutiendra le renouvellement de l'engagement du gouvernement du Canada à l'égard des Nations Unies et

d'autres efforts de maintien de la paix, notamment grâce à l'évaluation des opérations de paix internationales de la police et à la formulation de recommandations relatives à la participation des forces policières canadiennes. Haïti demeurera un important lieu de participation des forces policières canadiennes aux efforts de maintien de la paix, en plus de déploiements au Cambodge, en Irak, en Ukraine, en Cisjordanie et aux Philippines. Le déploiement de forces policières canadiennes dans le cadre d'autres missions de maintien de la paix est prévu pour 2017-2018.

En outre, la GRC continuera de planifier et d'offrir des programmes de renforcement durable des capacités dans divers pays tels que Cuba, la République dominicaine, le Mexique, la Tanzanie et la Turquie, grâce au financement provenant du Programme d'aide au renforcement des capacités de lutte contre la criminalité et du Programme d'aide au renforcement des capacités de lutte contre la criminalité et du Programme d'aide au renforcement des capacités antiterroristes du Canada. Par l'entremise de ces programmes, la GRC contribuera à la stabilité mondiale en élaborant et en mettant en valeur des initiatives visant à lutter contre la criminalité transnationale et le terrorisme.

Résultats prévus

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Objectif	Date d'atteinte de l'objectif	Résultats réels pour 2013-2014	Résultats réels pour 2014-2015	Résultats réels pour 2015-2016
La police offre sa coopération et son soutien à la communauté internationale d'application de la loi pour aider à créer un environnement sûr et d'une stabilité accrue	Pourcentage de missions et de déploiements internationaux qui cadrent avec les priorités de la GRC en matière d'application de la loi à l'étranger	80 %	31 mars 2018	S.O.[xiv]	S.O.[xv]	93,3 %
Les policiers canadiens déployés à l'étranger possèdent les habiletés et les connaissances particulières dont ils ont besoin pour mener à bien leur mission ou leur opération	Pourcentage des participants qui sont fortement d'accord ou d'accord avec l'énoncé « Grâce à la formation préalable à la mission, j'ai acquis les compétences et les connaissances dont j'ai besoin pour mener ma mission à bien »	80 %	31 mars 2018	S.O.[xvi]	S.O.[xvii]	95,5 %

Ressources financières budgétaires (dollars)

Budget principal des dépenses pour 2017-2018	Dépenses prévues pour 2017-2018	Dépenses prévues pour 2018-2019	Dépenses prévues pour 2019-2020
53 067 195	53 067 195	50 201 117	50 234 055

Ressources humaines (ETP)

Nombre d'ETP prévu pour 2017-2018	Nombre d'ETP prévu pour 2018-2019	Nombre d'ETP prévu pour 2019-2020
158	158	158

Culture et patrimoine de la police canadienne

Description

Dans le but de protéger l'image de la GRC qui est bien connue à l'étranger, ainsi que sa réputation et son riche patrimoine, ce programme met de l'avant l'image positive de la GRC tout en nouant des liens avec des organismes d'application de la loi, des organismes gouvernementaux et des partenaires communautaires canadiens et étrangers. Le programme offre des conseils et des analyses aux clients internes et externes, dont les partenaires fédéraux, provinciaux et municipaux, les établissements d'enseignement, les représentants de la famille royale et les organisations non gouvernementales, relativement à l'aspect cérémonial des activités et événements spéciaux (Jeux olympiques, expositions, sommets, funérailles de policiers). Par les activités de ce programme, la GRC contribue au rayonnement de la culture et du patrimoine canadiens.

Faits saillants de la planification

Le programme Culture et patrimoine de la police canadienne continuera à élargir ses relations avec ses partenaires et les intervenants stratégiques. Le programme lancera plusieurs initiatives pour célébrer le 150e anniversaire du Canada, notamment une tournée de Carrousel dans tout le pays, c'est-à-dire dans les dix provinces et dans un territoire. Chaque prestation sera le résultat de consultations avec les divisions de la GRC. Le choix sera guidé par les priorités des collectivités en matière de questions policières. Tous les fonds amassés seront réinvestis par les hôtes dans leur collectivité respective. Le programme travaillera auprès des intervenants internes et externes, dont des partenaires communautaires et gouvernementaux, pour assurer la participation de ses effectifs au plus grand nombre d'activités communautaires possible.

Résultats prévus

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultat réel pour 2013-2014	Résultat réel pour 2014-2015	Résultat réel pour 2015-2016
La GRC est un symbole du Canada reconnu	Pourcentage de répondants[xviii] satisfaits de la représentation de la GRC lors d'événements internationaux	80 %	31 mars 2018	S.O.[xix]	S.O.[xx]	S.O.[xxi]

Ressources financières budgétaires (dollars)

Budget principal des dépenses de 2017-2018	Dépenses prévues pour 2017-2018	Dépenses prévues pour 2018-2019	Dépenses prévues pour 2019-2020
11 604 175	11 604 175	11 600 855	11 603 185

Ressources humaines (ETP)

Nombre d'ETP prévu 2017-2018	Nombre d'ETP prévu 2018-2019	Nombre d'ETP prévu 2019-2020
96	96	96

Paiements de transfert

Description

Ce programme apporte une sécurité du revenu aux employés de la GRC et à leur famille à leur pension ou en cas d'invalidité ou de décès. Il veille à fournir un niveau adéquat de soutien aux personnes qui vivent une situation hors de leur contrôle en raison de leur emploi à la GRC. Les activités de ce programme visent à assurer le versement de prestations soit selon les conditions de la subvention ou selon les exigences de diverses lois, notamment la Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada.

Résultats prévus

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultat réel pour 2013-2014	Résultat réel pour 2014-2015	Résultat réel pour 2015-2016
Les demandes de prestations et les demandes de renseignements sont traitées conformément aux normes de service établies	Pourcentage des réclamations et des demandes traitées conformément aux normes de service établies	80 %	31 mars 2018	100 %	71 %	S.O.[xxii]

Ressources financières budgétaires (dollars)

Budget principal des dépenses de 2017-2018	Dépenses prévues pour 2017-2018	Dépenses prévues pour 2018-2019	Dépenses prévues pour 2019-2020
218 086 483	224 013 665	250 068 068	279 676 467

Ressources humaines (ETP)

Nombre d'ETP prévu 2017-2018	Nombre d'ETP prévu 2018-2019	Nombre d'ETP prévu 2019-2020
S.O.	S.O.	S.O.

Les renseignements sur les programmes de niveau inférieur de la GRC sont disponibles dans le site Web de la GRC[xxiii] et dans l'InfoBase du SCT[xxiv].

Services internes

Description

On entend par Services internes les groupes d'activités et de ressources connexes que le gouvernement fédéral considère comme des services de soutien aux programmes ou qui sont requis pour respecter les obligations d'une organisation. Les Services internes renvoient aux activités et aux ressources de 10 catégories de services distinctes qui soutiennent l'exécution de programmes dans l'organisation, sans égard au modèle de prestation des Services internes du ministère. Les 10 catégories de service sont : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel et services de gestion des acquisitions.

Faits saillants de la planification

Par l'intermédiaire du Secteur de la responsabilité professionnelle, la GRC continuera à établir et à appuyer une vision qui favorise la prise de décisions et l'adoption de comportements professionnels et fondés sur les valeurs dans toutes les catégories d'emploi. En soutien à la modernisation de la Loi sur la Gendarmerie royale du Canada et du Plan stratégique en matière d'éthique professionnelle en vigueur, trois priorités guideront les efforts déployés tout au long de l'année : le leadership, la gouvernance et la culture éthiques. En matière de leadership éthique,

l'organisation effectuera une recherche comparative des processus de réforme législative existants en lien avec les corps de police et les autres professions. Pour soutenir la gouvernance éthique, l'assurance de la qualité continue et la conformité en lien avec les processus de responsabilité professionnelle seront examinées. Afin d'encourager une culture éthique, une consultation et un examen des valeurs fondamentales de la GRC seront entrepris en vue d'évaluer les possibilités de changements à apporter aux valeurs et aux définitions[xxv].

En plus de ces démarches, services de gestion des ressources humaines de la GRC mettront l'accent sur six initiatives importantes[xxvi] faisant partie intégrante des activités de l'organisation.

1. Dans le domaine du ressourcement, la GRC se concentrera sur le recrutement pour s'assurer que l'organisation est en mesure de respecter ses engagements en matière de prestation de service de façon opportune. De plus, la Nouvelle orientation en dotation de la fonction publique est en cours de mise en œuvre afin de rationaliser les processus de dotation en simplifiant les politiques et en améliorant les relations entre les gestionnaires et les conseillers en dotation.
2. Au terme d'une décision de la Cour suprême du Canada, un nouveau régime de relations de travail sera établi et mis en œuvre pour les membres.
3. L'organisation poursuivra ses préparatifs en vue de la nomination imminente de civils comme employés de la fonction publique.
4. Les efforts visant à renforcer la gestion des incapacités ainsi que les politiques et les pratiques relatives aux mesures d'adaptation se poursuivront. L'organisation participera également aux activités de sensibilisation à la santé mentale et aux efforts relatifs à la sécurité physique en réduisant la stigmatisation, en favorisant un milieu de travail sain et en améliorant la gestion des programmes et services en santé et sécurité psychologiques.
5. Une stratégie en matière de sécurité de travail sur trois ans sera élaborée, puis mise en œuvre; s'appuyant sur le perfectionnement des produits d'apprentissage, elle consistera à promouvoir la création d'un milieu de travail sécuritaire pour tous les employés.
6. La GRC continuera à s'efforcer de régler les problèmes d'administration de la paye des employés de la fonction publique qui découlent de la mise en place du système de paye du gouvernement du Canada.

Ressources financières budgétaires (dollars)

Budget principal des dépenses de 2017-2018	Dépenses prévues pour 2017-2018	Dépenses prévues pour 2018-2019	Dépenses prévues pour 2019-2020
777 760 795	792 441 191	672 914 049	660 338 430

Ressources humaines (ETP)

Nombre d'ETP prévu 2017-2018	Nombre d'ETP prévu 2018-2019	Nombre d'ETP prévu 2019-2020
5 388	5 409	5 409

Dépenses et ressources humaines

Tendances relatives aux dépenses du ministère

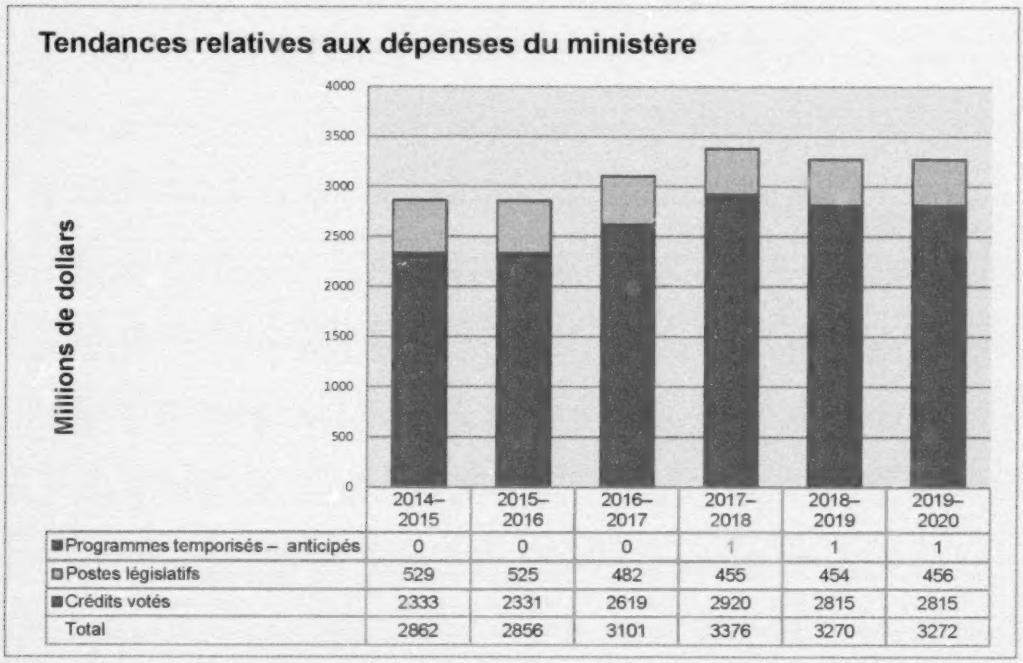

	2014–2015	2015–2016	2016–2017	2017–2018	2018–2019	2019–2020
Programmes temporisés – anticipés	0	0	0	1	1	1
Postes législatifs	529	525	482	455	454	456
Crédits votés	2333	2331	2619	2920	2815	2815
Total	2862	2856	3101	3376	3270	3272

Nota : Les totaux pourraient ne pas être exacts en raison de l'arrondissement.

Dépenses prévues

Sommaire de la planification budgétaire pour les programmes et les Services internes (dollars)

Programmes et services internes	Dépenses pour 2014-2015	Dépenses pour 2015-2016	Dépenses prévues pour 2016-2017	Budget principal des dépenses de 2017-2018	Dépenses prévues pour 2017-2018	Dépenses prévues pour 2018-2019	Dépenses prévues pour 2019-2020
Opérations policières	1 695 334 830	1 768 230 682	1 788 042 385	1 628 412 337	2 100 223 111	2 094 452 381	2 101 520 855
Services canadiens d'application de la loi	222 457 415	155 007 056	173 702 344	193 627 855	193 627 855	189 670 141	167 821 556
Opérations policières internationales	52 898 053	53 755 447	57 462 809	53 067 195	53 067 195	50 201 117	50 234 055
Culture et patrimoine de la police canadienne	13 571 003	13 369 819	11 254 076	11 604 175	11 604 175	11 600 855	11 603 185
Paiements de transfert	156 978 125	179 890 362	207 586 483	218 086 483	224 013 665	250 068 068	279 676 467
Total partiel	2 141 239 426	2 170 253 366	2 238 048 097	2 104 798 045	2 582 536 001	2 595 992 562	2 610 856 118
Services internes	720 649 549	685 974 205	862 956 843	777 760 795	792 441 191	672 914 049	660 338 430
Total	2 861 888 975	2 856 227 571	3 101 004 940	2 882 558 840	3 374 977 192	3 268 906 611	3 271 194 548

Note : Les dépenses prévues reflètent les autorisations actuelles et prévues jusqu'à la fin de l'exercice.

Les dépenses planifiées de la GRC pour 2017-2018 sont de 3,4 milliards de dollars et 62 % (2,1 milliards de dollars) de ce montant sont consacrés au soutien du programme Opérations policières qui comprend les ressources consacrées à la police fédérale, à la fourniture de services aux provinces, aux territoires, aux municipalités et aux collectivités des Premières Nations en vertu des ententes sur les services de police, ainsi qu'aux fonctions de soutien technique et opérationnel qui sont essentielles aux services de police efficaces fondés sur le renseignement. Un montant supplémentaire de 193,6 millions de dollars est utilisé pour fournir des services de police de soutien en vertu du programme Services canadiens d'application de la loi. De plus, 64,7 millions de dollars sont alloués aux Opérations policières internationales et à Culture et patrimoine de la police canadienne. Les dépenses planifiées comprennent aussi 224,0 millions de dollars pour les paiements de transfert qui sont principalement utilisés pour assurer la sécurité du revenu des membres invalides ou de leurs survivants en cas de blessures subies dans l'exercice de leurs fonctions. Le reste du financement de la GRC est affecté aux Services internes.

Les dépenses planifiées sont supérieures au Budget principal des dépenses 2017-2018 car elles comprennent une augmentation relative aux Services de police à contrat liée à la création d'un nouveau modèle de financement pour le programme, en plus d'une croissance supplémentaire du programme. Il y a aussi une augmentation de la subvention pour l'indemnisation des membres blessés dans l'exercice de leurs fonctions, qui devrait continuer à augmenter en raison du nombre de membres qui reçoivent des pensions d'invalidité et des augmentations annuelles entraînées par l'indexation des prestations d'invalidité. La réduction des dépenses planifiées au cours des dernières années peut être attribuée principalement à deux éléments : la réduction du financement pour l'infrastructure fédérale annoncée dans le Budget 2016 et un financement unique lié au règlement des recours collectifs contre la GRC.

Il convient de souligner que les dépenses planifiées de 2017-2018 de 1,6 milliard de dollars excluent les recettes nettes en vertu d'un crédit qui sont liées largement à la fourniture de Services de police à contrat. Elles comprennent aussi des recettes liées à la fourniture de services de protection sur la Colline du Parlement, la fourniture de services d'analyse d'ADN par l'entremise d'ententes sur l'analyse pour les dossiers relatifs à la biologie conclues avec les provinces et les territoires, et les recettes associées au Collège canadien de police.

Les dépenses prévues de 2016-2017 comprennent des ajustements uniques en cours d'exercice liés aux reports sur les exercices ultérieurs du budget de fonctionnement et d'immobilisations, aux dépenses de la liste de paye et aux augmentations de financement d'une année reçues par l'entremise du Budget supplémentaire des dépenses en 2016-2017.

Ressources humaines planifiées

Sommaire de la planification des ressources humaines pour les programmes et Services internes (ETP)

Programmes et services internes	Équivalents temps plein pour 2014-2015	Équivalents temps plein pour 2015-2016	Équivalents temps plein prévus pour 2016-2017	Équivalents temps plein prévus pour 2017-2018	Équivalents temps plein prévus pour 2018-2019	Équivalents temps plein prévus pour 2019-2020
Opérations policières	21 501	22 035	22 154	22 470	22 563	22 534
Services canadiens d'application de la loi	1 818	1 366	1 343	1 409	1 413	1 413
Opérations policières internationales	195	179	173	158	158	158
Culture et patrimoine de la police canadienne	88	90	93	96	96	96
Paiements de transfert	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
Total partiel	23 602	23 670	23 763	24 133	24 230	24 201
Services internes	5 184	5 343	5 457	5 388	5 409	5 409
Total	28 787	29 013	29 220	29 521	29 639	29 610

Nota : Les totaux pourraient ne pas être exacts en raison de l'arrondissement.

Le nombre des ETP de la GRC a augmenté régulièrement d'environ 1 % au cours des trois dernières années. Cette augmentation est principalement attribuable à une croissance standard des Services de police à contrat dans le cadre du programme Opérations policières. Par rapport à 2014-2015, il y a eu une augmentation globale de 534 ETP en 2015-2016 dans le programme Opérations policières et une baisse de 452 ETP dans le programme Services canadiens d'application de la loi. Ce changement est principalement attribuable à la façon dont le programme Renseignements criminels est déclaré. Alors qu'il était présenté à la rubrique du programme des Services canadiens d'application de la loi, à compter de l'exercice 2015-2016, il est déclaré à la rubrique du programme Opérations policières.

La GRC est confrontée à des défis importants en matière de ressourcement. Pour 2016-2017, le nombre prévu des ETP se chiffre à 29 220, ce qui reflète une croissance modeste de 0,7 % par rapport à l'exercice précédent. Un examen du ressourcement est en cours et un financement temporaire a été demandé dans le cadre du Budget supplémentaire des dépenses en 2016-2017 pour maintenir l'ensemble des opérations en attente des résultats de l'examen. À l'exception des Services de police à contrat, tous les programmes devraient maintenir leurs niveaux existants jusqu'à ce que l'examen soit terminé et que des recommandations concrètes à long terme soient fournies.

Le nombre prévu des ETP de la GRC pour 2017-2018 est de 29 521, dont environ 22 470 (76 %) sont fournis à l'appui du programme Opérations policières. Ceci représente une augmentation de 316 par rapport au nombre d'ETP prévu pour 2016-2017. Cette augmentation est attribuée à la croissance estimée des Services de police à contrat ainsi qu'à une certaine croissance pour de nouvelles initiatives dans la Police fédérale. Une augmentation de 66 ETP est incluse dans le programme Services canadiens d'application de la loi. Ces ETP supplémentaires sont des ressources accordées à l'appui de diverses initiatives, y compris celles qui ont été annoncées dans le Budget 2015. Le budget a indiqué que le terrorisme était une menace claire pour les Canadiens et a annoncé un financement pour des ressources supplémentaires affectées aux enquêtes pour permettre aux organismes du renseignement et de l'application de la loi de suivre l'évolution de la menace du terrorisme et du financement du terrorisme. Il est également proposé d'élargir l'utilisation du filtrage biométrique à tous les voyageurs qui doivent obtenir un visa et souhaitent entrer au Canada.

Budget des dépenses par crédit voté

Pour obtenir de l'information sur les crédits de la GRC, consulter le Budget principal des dépenses de 2017-2018[xxvii].

État des résultats condensé prospectif

L'état des résultats condensé prospectif donne un aperçu général des opérations de la GRC. Les prévisions des renseignements financiers concernant les dépenses et les recettes sont préparées selon la méthode de comptabilité d'exercice afin de renforcer la responsabilisation et d'améliorer la transparence et la gestion financière.

Étant donné que l'état des résultats condensé prospectif est préparé selon la méthode de comptabilité d'exercice et que les montants des dépenses projetées et des dépenses prévues présentées dans d'autres sections du Plan ministériel sont établis selon la méthode de comptabilité axée sur les dépenses, il est possible que les montants diffèrent.

Un état des résultats prospectif plus détaillé et des notes afférentes, notamment un rapprochement des coûts de fonctionnement nets et des autorisations demandées, se trouve sur le site Web de la GRC[xxviii].

État des résultats condensé prospectif
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018 (en dollars)

Renseignements financiers	Résultats des prévisions pour 2016-2017	Résultats prévus pour 2017-2018	Écart (résultats prévus pour 2017-2018 moins résultats des prévisions pour 2016-2017)
Total des dépenses	5 258 139 321	5 187 012 138	(71 127 183)
Total des revenus	2 021 279 789	1 575 519 642	(445 760 147)
Coût de fonctionnement net avant le financement et les transferts gouvernementaux	3 236 859 532	3 611 492 496	374 632 964

En 2017-2018, la GRC mettra en œuvre un nouveau modèle de financement qui permettra de faire concorder adéquatement les revenus disponibles et non disponibles avec le type de dépenses directes et indirectes recouvrées auprès des autorités contractantes. Ce changement rendra plus transparents les rapports produits sur les coûts directs liés au Programme des services de police contractuels qui sont présentés aux organismes centraux et aux parlementaires. L'écart entre les revenus représente l'ajustement unique lié aux recouvrements en matière de coûts indirects qui sont passés de revenus disponibles à revenus non disponibles.

Renseignements supplémentaires

Renseignements ministériels

Profil organisationnel

Ministre de tutelle : L'honorable Ralph Goodale, C.P., député

Premier dirigeant : Commissaire Bob Paulson

Portefeuille ministériel : Sécurité publique et Protection civile Canada

Instruments habilitants :

Loi sur la Gendarmerie royale du Canada

Loi sur la pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada

Loi visant à accroître la responsabilité de la Gendarmerie royale du Canada

Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada

Année d'incorporation ou de création : 1873

Cadre de présentation de rapports

Voici les résultats stratégiques et l'Architecture d'alignement des programmes de 2017-2018 de la GRC :

1 **Résultat stratégique :** Réduction des activités criminelles touchant les Canadiens
- **1.1 Programme :** Opérations policières
  - **1.1.1 Sous-programme :** Services de police à contrat
    - **1.1.1.1 Sous-sous-programme :** Services de police provinciaux et territoriaux
    - **1.1.1.2 Sous-sous-programme :** Services de police municipaux
    - **1.1.1.3 Sous-sous-programme :** Services de police autochtones
  - **1.1.2 Sous-programme :** Police fédérale
    - **1.1.2.1 Sous-sous-programme :** Enquêtes générales à la Police fédérale
    - **1.1.2.2 Sous-sous-programme :** Enquêtes par projet à la Police fédérale
    - **1.1.2.3 Sous-sous-programme :** Renseignements criminels

1.1.2.4 Sous-sous-programme : Services de protection
1.1.2.5 Sous-sous-programme : Engagements publics
1.1.2.6 Sous-sous-programme : Soutien aux affaires fédérales

1.1.3 Sous-programme : Services techniques et soutien opérationnel
1.1.3.1 Sous-sous-programme : Enquêtes techniques
1.1.3.2 Sous-sous-programme : Technologie de protection
1.1.3.3 Sous-sous-programme : Opérations aériennes
1.1.3.4 Sous-sous-programme : Services et technologies scientifiques
1.1.3.5 Sous-sous-programme : Préparation et interventions opérationnelles

1.2 Programme : Services canadiens d'application de la loi

1.2.1 Sous-programme : Soutien scientifique et technique et en matière d'enquête
1.2.1.1 Sous-sous-programme : Service intégré de l'identité judiciaire
1.2.1.2 Sous-sous-programme : Services nationaux de laboratoire judiciaire
1.2.1.3 Sous-sous-programme : Services canadiens d'identification criminelle en temps réel
1.2.1.4 Sous-sous-programme : Soutien à la recherche et aux services nationaux (identité judiciaire)
1.2.1.5 Sous-sous-programme : Service canadien de renseignements criminels
1.2.1.6 Sous-sous-programme : Centre d'information de la police canadienne (CIPC)
1.2.1.7 Sous-sous-programme : Centre canadien de police pour les enfants disparus et exploités (CCPEDE)

1.2.2 Sous-programme : Programme canadien de contrôle des armes à feu
1.2.2.1 Sous-sous-programme : Permis et enregistrement des armes à feu
1.2.2.2 Sous-sous-programme : Services d'enquête et de contrôle en matière d'armes à feu

1.2.3 Sous-programme : Formation policière avancée
1.2.3.1 Sous-sous-programme : Collège canadien de police
1.2.3.2 Sous-sous-programme : Service de formation policière nationale

2 Résultat stratégique : Collaboration et assistance de la police canadienne sur la scène internationale, tout en maintenant le riche patrimoine de la police nationale

2.1 Programme : Opérations policières internationales

2.1.1 Sous-programme : Missions de paix internationales
2.1.2 Sous-programme : Renforcement des capacités à l'étranger

- **2.1.3 Sous-programme :** Missions de liaison
- **2.2 Programme :** Culture et patrimoine de la police canadienne
  - **2.2.1 Sous-programme :** Carrousel
  - **2.2.2 Sous-programme :** Partenariats et Patrimoine

3 **Résultat stratégique :** Sécurité du revenu pour les membres de la GRC et leurs survivants en cas de décès ou d'invalidité

- **3.1 Programme :** Paiements de transfert
  - **3.1.1 Sous-programme :** Membres blessés en service – Indemnité, pension d'invalidité d'Anciens Combattants Canada (ACC)
  - **3.1.2 Sous-programme :** Régime de revenu versé aux survivants
  - **3.1.3 Sous-programme :** Paiements aux termes de la Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada

Services internes

Renseignements connexes sur les programmes de niveau inférieur

Des renseignements sur les programmes de niveau inférieur de la GRC sont disponibles dans le site Web de la GRC[xxix] et dans l'InfoBase du SCT[xxx].

Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires qui suivent sont disponibles dans le site Web de la GRC[xxxi].

- Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de cinq millions de dollars ou plus
- Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de moins de cinq millions de dollars
- Initiatives horizontales
- Évaluations à venir au cours des cinq exercices à venir
- Vérifications internes à venir au cours du prochain exercice

Dépenses fiscales fédérales

Il est possible de recourir au régime fiscal pour atteindre des objectifs de la politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'imposition, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances Canada publie chaque année des estimations et des projections du coût de ces mesures dans le Rapport sur les dépenses fiscales fédérales[xxxii]. Ce rapport comporte également des renseignements généraux détaillés sur les dépenses fiscales, notamment des descriptions, des objectifs, des données historiques et des références se rapportant aux programmes fédéraux de dépenses connexes. Les mesures fiscales présentées dans le rapport relèvent de la responsabilité du ministre des Finances.

Coordonnées de l'organisation

Gendarmerie royale du Canada
Direction de la planification et des politiques stratégiques
73, promenade Leikin
Ottawa (Ontario) K1A 0R2
RPP_DPR-RPP_RMR@rcmp-grc.gc.ca

Annexe : définitions

crédit (appropriation)

Toute autorisation du Parlement de verser une somme d'argent à même le Trésor.

dépenses budgétaires (budgetary expenditures)

Dépenses de fonctionnement et en capital; paiements de transfert à d'autres paliers gouvernementaux, organisations ou individus; et paiements à des sociétés d'État.

Responsabilité essentielle (Core Responsibility)

Fonction ou rôle permanent exercé par un ministère. Les intentions du ministère concernant une Responsabilité essentielle se traduisent par un ou plusieurs résultats ministériels auxquels le ministère cherche à contribuer ou sur lesquels il veut avoir une influence.

Plan ministériel (Departmental Plan)

Fournit les renseignements sur les plans et le rendement attendu des ministères appropriés au cours d'une période de trois ans. Les plans ministériels sont présentés au Parlement chaque printemps.

résultat ministériel (Departmental Result)

Changements sur lesquels les ministères veulent exercer une influence. Ils devraient subir l'influence des résultats des programmes, mais ils échappent généralement au contrôle direct des ministères.

indicateur de résultat ministériel (Departmental Result Indicator)

Facteur ou variable qui présente une façon valide et fiable de mesurer ou de décrire les progrès réalisés par rapport à un résultat ministériel.

cadre ministériel des résultats (Departmental Results Framework)

Comprend les responsabilités essentielles, les résultats ministériels et les indicateurs de résultat ministériel.

Rapport sur les résultats ministériels (Departmental Results Report)

Présente de l'information sur les réalisations réelles par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le Plan ministériel correspondant.

équivalent temps plein (full-time equivalent)

Mesure utilisée pour représenter une année-personne complète d'un employé dans le budget ministériel. Les ETP sont calculés par un rapport entre les heures de travail assignées et les heures de travail prévues. Les heures normales sont établies dans les conventions collectives.

priorités pangouvernementales (government-wide priorities)

Aux fins du Plan ministériel 2017-2018, les priorités pangouvernementales sont des thèmes de haut niveau qui présentent le programme du gouvernement issu du discours du Trône de 2015 (c.-à-d. la croissance de la classe moyenne, un gouvernement ouvert et transparent, un environnement sain et une économie forte, la diversité en tant que force du Canada, ainsi que la sécurité et les possibilités).

initiative horizontale (horizontal initiatives)

Initiative dans le cadre de laquelle au moins deux organisations fédérales, par l'intermédiaire d'une entente de financement approuvée, s'efforcent d'atteindre des résultats communs définis, et qui a été désignée (p. ex. par le Cabinet ou par un organisme central, entre autres) comme une initiative horizontale aux fins de gestion et de présentation de rapports.

Structure de la gestion, des ressources et des résultats (Management, Resources and Results Structure)

Cadre exhaustif comprenant l'inventaire des programmes, des ressources, des résultats, des indicateurs de rendement et de l'information de gouvernance d'une organisation. Les programmes et les résultats sont présentés d'après le lien hiérarchique qui les unit, et les résultats stratégiques auxquels ils contribuent. La Structure de la gestion, des ressources et des résultats découle de l'architecture d'alignement des programmes.

dépenses non budgétaires (non-budgetary expenditures)

Recettes et décaissements nets au titre de prêts, de placements et d'avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

rendement (performance)

Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons apprises ont été cernées.

indicateur de rendement (performance indicator)
Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'une organisation, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

production de rapports sur le rendement (Performance reporting)
Processus de communication d'information sur le rendement fondée sur des éléments probants. La production de rapports sur le rendement appuie la prise de décisions, la responsabilisation et la transparence.

dépenses prévues (planned spending)
En ce qui a trait aux Plans ministériels et aux Rapports sur les résultats ministériels, les dépenses prévues s'entendent des montants approuvés par le Conseil du Trésor au plus tard le 1er février. Elles peuvent donc comprendre des montants qui s'ajoutent aux dépenses prévues indiquées dans le budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son Plan ministériel et son Rapport sur les résultats ministériels.

plans (plans)
Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

priorités (priorities)
Plan ou projet qu'une organisation a choisi de cibler et dont elle rendra compte au cours de la période de planification. Il s'agit de ce qui importe le plus ou qui doit être fait en premier pour appuyer la réalisation du ou des résultats stratégiques souhaités.

programme (program)
Groupe d'intrants constitué de ressources et d'activités connexes qui est géré pour répondre à des besoins précis et pour obtenir les résultats visés, et qui est traité comme une unité budgétaire.

architecture d'alignement des programmes (Program Alignment Architecture)
Répertoire structuré de tous les programmes d'un ministère ou organisme qui décrit les liens hiérarchiques entre les programmes et les liens aux résultats stratégiques auxquels ils contribuent.

résultat (results)
Conséquence externe attribuable en partie aux activités d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

dépenses législatives (statutory expenditures)
Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

résultat stratégique (Strategic Outcome)
Avantage durable et à long terme pour les Canadiens qui est rattaché au mandat, à la vision et aux fonctions de base d'une organisation.

programme temporisé (sunset program)
Programme ayant une durée fixe et dont le financement et l'autorisation politique ne sont pas permanents. Lorsqu'un tel programme arrive à échéance, une décision doit être prise quant à son maintien. En cas de renouvellement, la décision précise la portée, le niveau de financement et la durée.

cible (target)
Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

dépenses votées (voted expenditures)
Dépenses approuvées annuellement par le Parlement par une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

Notes en fin d'ouvrage

[i] La lettre de mandat du ministre, http://pm.gc.ca/fra/lettres-de-mandat
[ii] Vérification de l'Information à l'appui des ententes sur les services de police provinciaux et territoriaux, http://www.rcmp-grc.gc.ca/fr/verification-linformation-a-lappui-des-ententes-services-police-provinciaux-et-territoriaux
[iii] Site Web du Centre de prévention du crime chez les jeunes de la GRC, http://www.rcmp-grc.gc.ca/cycp-cpcj/index-fra.htm
[iv] Mesures prises par le Canada pour lutter contre le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes, http://www.fatf-gafi.org/fr/publications/evaluationsmutuelles/documents/mer-canada-2016.html?hf=10&b=0&s=desc(fatf_releasedate) [en anglais seulement]
[v] Le 4 novembre 2015, le premier ministre a demandé au ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile de « diriger un examen des mesures en place pour assurer la protection des Canadiens et des infrastructures critiques du Canada contre les cybermenaces » (l'Examen de la cybersécurité), http://pm.gc.ca/fra/lettre-de-mandat-du-ministre-de-la-securite-publique-et-de-la-protection-civile.
[vi] Les données du sondage n'étaient pas disponibles pendant l'exercice.
[vii] Les données du sondage n'étaient pas disponibles pendant l'exercice.
[viii] Les données du sondage n'étaient pas disponibles pendant l'exercice.
[ix] Disparus-Canada, http://www.canadasmissing.ca/index-fra.htm
[x] Loi sur l'identification par les empreintes digitales, http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/D-3.8/
[xi] Les données du sondage n'étaient pas disponibles pendant l'exercice.
[xii] Les données du sondage n'étaient pas disponibles pendant l'exercice.
[xiii] Les données du sondage n'étaient pas disponibles pendant l'exercice.
[xiv] L'indicateur de rendement n'a pas été mesuré pendant l'exercice. Les données ont été recueillies lorsque l'indicateur a été ajouté pour la première fois en 2015-2016.
[xv] L'indicateur de rendement n'a pas été mesuré pendant l'exercice. Les données ont été recueillies lorsque l'indicateur a été ajouté pour la première fois en 2015-2016.
[xvi] L'indicateur de rendement n'a pas été mesuré pendant l'exercice. Les données ont été recueillies lorsque l'indicateur a été ajouté pour la première fois en 2015-2016.
[xvii] L'indicateur de rendement n'a pas été mesuré pendant l'exercice. Les données ont été recueillies lorsque l'indicateur a été ajouté pour la première fois en 2015-2016.
[xviii] Les répondants sont composés d'organisations gouvernementales et non gouvernementales qui ont demandé la présence de la GRC lors d'une cérémonie, approuvée en vertu des politiques et lignes directrices applicables.
[xix] Cet indicateur de rendement a été ajouté durant l'exercice 2016-2017. Les résultats seront communiqués dans le Rapport ministériel sur le rendement de 2016-2017.
[xx] Cet indicateur de rendement a été ajouté durant l'exercice 2016-2017. Les résultats seront communiqués dans le Rapport ministériel sur le rendement de 2016-2017.
[xxi] Cet indicateur de rendement a été ajouté durant l'exercice 2016-2017. Les résultats seront communiqués dans le Rapport ministériel sur le rendement de 2016-2017.
[xxii] Anciens Combattants Canada ne recueille plus ces renseignements. Cependant, tous les appels sont traités conformément à la norme de service de deux minutes. Compte tenu de ce changement apporté à la collecte de données, de nouvelles mesures seront étudiées dans le cadre du programme pour les prochains rapports sur le rendement.
[xxiii] Renseignements connexes sur les programmes de niveau inférieur, http://www.grc.gc.ca/
[xxiv] InfoBase du SCT : https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#startBS InfoBase
[xxv] Mission, vision et valeurs de la GRC : http://www.rcmp-grc.gc.ca/about-ausujet/mission-fra.htm
[xxvi] Priorités du secteur des RH de la GRC, http://www.grc.gc.ca/
[xxvii] Budget principal des dépenses de 2017-2018, http://www.tbs-sct.gc.ca/hgw-cgf/finances/pgs-pdg/gepme-pdgbpd/index-fra.asp
[xxviii] Etat des résultats condensé prospectif : http://www.grc.gc.ca/
[xxix] Renseignements connexes sur les programmes de niveau inférieur : http://www.grc.gc.ca/
[xxx] InfoBase du SCT : https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#startBS InfoBase

[xxxi] Tableaux de renseignements supplémentaires : http://www.grc.gc.ca/
[xxxii] Rapport sur les dépenses fiscales fédérales : http://www.fin.gc.ca/purl/taxexp-fra.asp